

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le 17 AVR. 2023

ID : 085-200061265-20230411-2023\_3\_18-DE

SLOW

République Française

Département  
de la Vendée

Canton de  
SAINT HILAIRE DE  
RIEZ

Centre Intercommunal  
d'Actions Sociales

"PAYS DE SAINT  
GILLES CROIX DE  
VIE"

Siège :  
4 rue du Soleil Levant  
CS 63669  
85806 Saint Gilles Croix  
de Vie Cedex

Effectif légal du Conseil  
d'administration : 29

Membres en exercice :  
29

Membres présents : 15

DELIBERATION  
DL CIAS 2023-3-18

Certifié exécutoire par le  
Président compte tenu de :

- la transmission en Sous-  
Préfecture le : 17 AVR. 2023  
- la publication le : 17 AVR. 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du Centre Intercommunal d'Actions Sociales du  
"Pays de Saint Gilles Croix de Vie"

Séance du 11 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 11 avril, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Actions Sociales du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, convoqué le 4 avril 2023, s'est réuni à 18h à la salle 1 de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, sous la Vice-Présidence de Monsieur Jean SOYER.

**Conseillers présents** : Nicole ARCHAMBAUD, Maryse AUGUIN, Christine BERNARD, Guillaume BOSSARD, François COURTIN, Céline DELOMME, Isabelle DURANTEAU, Thierry FAVREAU, Catherine GALAND, Marie Renée GAZEAU, Muriel HABERT, Françoise NINEUIL, Sabrina PROUTEAU, Christine ROBRIQUET, Jean SOYER, Jean-Michel VINTENAT.

**Conseillers absents et excusés** : Roselyne ARCHAMBAUD, Béatrice BESSONNET, Séverine BESSONNET LE CLEC'H, Mylène BLANCHARD, François BLANCHET, Raphaël CHAUSSIN, André COQUELIN, Christine CRESTOIS, Nelly HERROU, Nadine LECART, Dominique MALARY, Denise RENAUD, Dominique SIONNEAU.

**Pouvoirs** : François BLANCHET à Jean SOYER, Nadine LECART à Muriel HABERT.

Muriel HABERT est désignée secrétaire de séance.

ALSH : Tarifs séjours été 2023

Centre Intercommunal d'Actions Sociales  
ZAE du Soleil Levant  
CS 63669 - Givrand  
85806 Saint Gilles Croix de Vie Cedex

Téléphone 02 51 55 55 55  
Courriel cias@payssaintgilles.fr

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

17 AVR. 2023

ID : 085-200061265-20230411-2023\_3\_18-DE

Dans le cadre de la compétence enfance mercredis/vacances exercée, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, par le CIAS du Pays de Saint Gilles Croix de Vie et avec l'objectif d'assurer l'harmonisation tarifaire des ALSH et des séjours.

La grille tarifaire est présentée en annexe.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'approuver la grille tarifaire présentée en annexe.

**Le Conseil d'Administration,**  
**Dûment convoqué,**  
**Vu le code général des collectivités territoriales,**  
**Vu le Code de l'action sociale et des familles, et notamment ses articles L.227-4 et suivants et R.227-1 et suivants,**  
**Vu le rapport,**  
**Après en avoir délibéré à l'unanimité,**

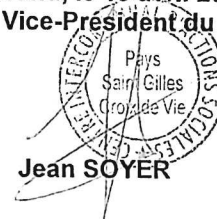
**DECIDE :**

**Article 1 : d'approuver les tarifs séjours été 2023 tels qu'ils sont présentés au rapport pour les 6 accueils de loisirs sous gestion communautaire.**

**Article 2 : d'autoriser le Monsieur le Président ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.**

**Fait et délibéré,**  
**Les jour, mois et an que dessus,**  
**Au registre sont les signatures,**  
**Pour copie conforme,**

**Givrand, le 13 avril 2023,**  
**Le Vice-Président du CIAS,**



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et / ou notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*